**Définir et lister les ATP (Autres Types de Participation) au niveau de la FFESSM. (2 pts)**

*Les ATP sont des activités de la FFESSM ne nécessitant ni licence ni certificat médical (hormis lorsque l’activité relève d’une autre réglementation, par exemple dans le cas des colonies de vacances (ACM) et plus généralement de la réglementation de type « CVL », pour lesquelles le certificat médical reste obligatoire). (1 pt)*

*On y retrouve : (mettre 0,25 pt pour chaque exemple donné dans la limite de 1 pt max)*

* *Baptême (sauf handicapé)*
* *Pack découverte*
* *Première étoile de mer*
* *Randonnée subaquatique*
* *PE12*
* *Accueil de groupe (collectif)*
* *Secourisme.*
* *La date de limite d’utilisation de l’EPI (si elle existe) (0,25 pt)*
* *La fiche d’instruction du fabricant (0,25 pt)*